

Perte de contrôle en vol à basse hauteur, collision avec le sol

Aéronef	ULM paramoteur Dakota L identifié 44-AMY
Date et heure	4 juillet 2015 vers 21 h 45 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Commune de Marsilly (17)
Nature du vol	Aviation générale, convenance personnelle
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Pilote décédé, ULM détruit.

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote réalise un vol circulaire à la verticale d'un site où va être donné un concert de musique en plein air, en bord de mer. Plusieurs spectateurs le voient survoler à basse hauteur la falaise qui longe le littoral, puis virer brusquement à gauche. Au cours de cette manœuvre, ces témoins remarquent que le pilote et l'aile évoluent dans un plan horizontal et que le bout gauche de l'aile se plie. L'ULM choit et entre en collision avec le sol, à 150 mètres des spectateurs.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'examen de l'épave n'a révélé aucun dysfonctionnement ni aucune rupture susceptible d'expliquer la perte de contrôle. Un appareil photographique numérique a été retrouvé sur les lieux de l'accident. Aucune photographie relative au vol n'était contenue dans sa mémoire.

Le pilote était titulaire d'une licence de pilote ULM paramoteur de 2005. En l'absence de carnet de vol, il n'a pas été possible de collecter des informations relatives à son expérience. Il avait exercé une activité de travail aérien spécialisée dans les prises de vues aériennes, pour laquelle il détenait une déclaration de niveau de compétence (DNC). Il n'exerçait plus cette activité depuis plusieurs mois. Les vols pour convenance personnelle qu'il réalisait ne lui permettaient pas d'utiliser les privilèges de sa DNC et notamment la réalisation de vols à basse hauteur.

Les conditions météorologiques estimées sur le site étaient les suivantes :

- visibilité supérieure à 10 km ;
- vent du 300°/330° 8 à 10 kt, rafales 17 à 20 kt ;
- température 21 °C ;
- turbulences faibles.

Un pilote instructeur qui connaît bien le site où évoluait le paramoteur rapporte que la falaise peut générer des rouleaux à cette hauteur de vol.

3 - CONCLUSION

La perte de contrôle en vol du paramoteur résulte probablement de la réalisation de manœuvres à faible hauteur dans des conditions aérologiques instables, non anticipées par le pilote.